Communiqué du ministère des affaires étrangères et du développement international, en date du 7 février 2017, sur le rapport d'Amnesty international sur les crimes commis dans la prison de Sednaya en Syrie.

2017-02-07

La France est profondément indignée par les faits relatés par le rapport publié le 6 février par Amnesty International sur la prison de Sednaya. Le rapport documente le processus d'exécution méthodique mis en place par le régime syrien qui a conduit, entre 2011 et 2015, à l'exécution de plus de 13.000 prisonniers.

La France condamne avec force ces actes abominables. Accablant pour le régime syrien, ce rapport prouve une nouvelle fois qu'il n'a pas hésité à commettre les pires atrocités contre sa population pour se maintenir au pouvoir.

Comme la France le rappelle avec constance, seule une transition politique crédible peut permettre un retour durable de la paix en Syrie. C'est l'enjeu des négociations prévues à Genève le 20 février.

Les révélations d'Amnesty International soulignent également la nécessité pour la communauté internationale de poursuivre ses efforts pour lutter contre l'impunité en Syrie. Le travail de la commission internationale indépendante d'enquête présidée par M. Paulo Sergio Pinheiro est plus que jamais indispensable, tout comme celui, complémentaire, du mécanisme d'enquête international, impartial et indépendant créé par l'assemblée générale des Nations unies le 21 décembre 2016.

La France continuera de se mobiliser contre l'impunité des crimes commis en Syrie.

Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 13 février 2017

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/202071-communique-du-ministere-des-affaires-etrangeres-et-du-developpement-inte